



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

**Ensemble, nous
pouvons construire
un avenir meilleur.**





LA MISSION DE L'ARMÉE DU SALUT : ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES VERS L'AUTONOMIE

Secourir, accompagner, reconstruire. Telle est la devise de l'Armée du Salut sur laquelle elle fonde, depuis maintenant plus de 140 ans, ses actions en faveur des personnes fragilisées par l'exclusion sociale, la dépendance ou le handicap.

Portées par des valeurs humanistes, les équipes de la Fondation de l'Armée du Salut oeuvrent chaque jour pour une société plus inclusive, afin que chacun puisse trouver sa place et avancer sur le chemin de l'autonomie.

NOTRE ACTION EN CHIFFRES



3 ÉTABLISSEMENTS

pour aider les plus fragiles à construire leur avenir

Les 3 établissements de la Fondation de l'Armée du Salut qui vous sont présentés dans cette brochure s'adressent à des publics fragilisés : des enfants et des jeunes en difficulté ainsi que des personnes en situation de handicap. **En leur versant votre taxe d'apprentissage vous permettez à ces enfants et adultes de se former pour exercer un métier afin de vivre dignement.**

3 PROPOSITIONS D'AFFECTATION

Nous disposons de trois établissements auxquels vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage. À vous de choisir quel sens vous souhaitez lui donner !

Domaine du Château d'Auvilliers, Artenay

Permettre aux personnes présentant des déficiences intellectuelles de travailler et de se former.

PUBLIC

90 personnes en situation de handicap

ÉQUIPE

27 encadrants

DIRECTEUR : Onesphore Muhire

ADRESSE POSTALE

Domaine d'Auvilliers

Château d'Auvilliers • 45410 Artenay

Tél. : 02.38.80.00.14 • Numéro UAI : 045035XK



Institut Nazareth, Montpellier

Une action conjuguée autour de l'éducatif, du pédagogique et du soin pour des jeunes de 5 à 20 ans.

PUBLIC

124 enfants et adolescents de 5 à 20 ans dont 48 au niveau collège

ÉQUIPE

58 encadrants

DIRECTEUR : Patrick Mardille-Vidal

ADRESSE POSTALE

Institut Nazareth

13, rue de Nazareth • 34093 Montpellier, Cedex 5

Tél. : 04.99.58.21.21 • Numéro UAI : 0341726S



Villa Blanche Peyron, Nîmes

Accompagne des enfants et des adolescents en situation de handicap psychologique à se construire en développant leurs capacités suite à une ou plusieurs ruptures dans leur parcours de vie.

PUBLIC

52 adolescents et jeunes adultes âgés de 11 à 20 ans

ÉQUIPE

28 encadrants

DIRECTRICE : Laurence Lindauer

ADRESSE POSTALE

Villa Blanche Peyron

122, Impasse du docteur Calmette • 30000 Nîmes

Tél. : 04.66.04.99.40 • Numéro UAI : 0301052F



LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 3 QUESTIONS

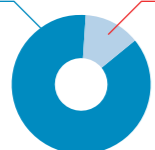
1 Comment est-elle calculée ?

Le montant de la taxe d'apprentissage est un pourcentage de la masse salariale mensuelle précédant la déclaration : **0,59% (0,44%** pour l'Alsace-Moselle).

2 Comment est répartie votre taxe d'apprentissage ?

Le montant de votre taxe d'apprentissage est divisé en 2 parties :

La part principale
directement collectée par l'Urssaf de manière mensuelle suite à votre déclaration sociale nominative (DSN).



Le solde
directement collecté par l'Urssaf suite à votre déclaration en DSN mais attribuable à l'établissement de votre choix.

3 Comment déclarer le solde de votre taxe d'apprentissage (calculé sur la masse salariale 2022) ?

Le solde de votre taxe d'apprentissage, calculé sur la masse salariale 2022, sera cette année directement collecté par l'Urssaf. Il devra être déclaré à un taux de 0,09% sur la DSN d'avril 2023 sera exigible le 5 ou 15 mai 2023.

Cependant, **vous pourrez toujours l'attribuer librement à un ou plusieurs établissements de votre choix, comme ceux présentés dans cette brochure**, via une plateforme qui sera mise à disposition par la Caisse des dépôts et consignations*.

Les 3 établissements de la Fondation de l'Armée du Salut auxquels vous pourrez verser votre taxe cette année :

- Le Domaine du Château d'Auvilliers, à Artenay
- L'Institut Nazareth, à Montpellier
- La Villa Blanche Peyron, à Nîmes

Les entreprises d'Alsace-Moselle ne sont pas redevables du solde de la taxe d'apprentissage.

Afin d'aider nos équipes dans leurs missions auprès des jeunes fragilisés et des personnes en situation de handicap, merci d'attribuer votre taxe professionnelle à la Fondation de l'Armée du Salut.

*Informations disponibles à date d'impression de ce document, au 05 décembre 2022.



CHOISISSEZ DE VERSER VOS 13% À UN OU PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT

Pourquoi est-il important de choisir le bénéficiaire ?

Il s'agit du seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire. Vous savez exactement comment sera utilisé votre argent.

C'est une manière de créer du lien entre votre entreprise et un établissement d'enseignement, de soutenir des actions précises et identifiées, de donner du sens à ce versement.

Pourquoi choisir la Fondation de l'Armée du Salut ?

Nous verser votre taxe d'apprentissage représente un acte fort, un acte d'engagement en faveur d'une mission humaniste et solidaire.

Concrètement, cet argent servira à acheter du matériel pédagogique, à équiper des ateliers, à enrichir la mission éducative de la Villa Blanche Peyron, de l'Institut Nazareth et du Domaine d'Auvilliers.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE DONATEURS

Par téléphone : au 01 43 62 24 18
Par mail : donateurfondation@armeedusalut.fr

Merci de votre engagement et de votre soutien pour l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté et des adultes en situation de handicap.

Permettre aux personnes présentant des déficiences intellectuelles de travailler et de se former

Le Domaine du Château d'Auvilliers est un vaste complexe médico-social qui comprend un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Son but ? Faciliter l'insertion professionnelle, l'épanouissement et l'autonomie des personnes présentant des déficiences intellectuelles.

Chaque personne construit un projet personnalisé en fonction de ses aspirations et de ses compétences et peut bénéficier d'un soutien professionnel, y compris pour l'apprentissage de la lecture et du calcul.

Le Domaine d'Auvilliers représente aujourd'hui une véritable plateforme de services du secteur nord d'Orléans pour personnes en situation de handicap.



LES FORMATIONS PROPOSÉES :

- Floriculture
- Espaces verts
- Sous-traitance, maintenance
- Hygiène des locaux
- Bâtiment (entretien général et peinture)
- Cuisine collective
- Détachement en entreprise



EN 2022, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Achat de matériel informatique afin de faciliter l'apprentissage et le quotidien des travailleurs :

Des tablettes ont été distribuées à chaque moniteur d'atelier pour un meilleur suivi des travailleurs.

Un ordinateur portable a également été acheté pour proposer divers soutiens auprès des travailleurs de l'établissement, ainsi que du matériel de vidéo conférence pour que les travailleurs assistent à des formations à distance.

Enfin, deux imprimantes permettent aujourd'hui d'imprimer des supports pédagogiques pour les travailleurs et une vitrine a été installée pour afficher les plannings et diverses informations.



NOS PROJETS AVEC VOUS À NOS CÔTÉS



La formation numérique est un projet que nous souhaitons mener sur le long terme car les outils informatiques ne sont pas maniables facilement pour chacun de nos travailleurs. Pour cela, nous organisons une formation initiale au numérique sur tablette pour personnes en situation de handicap.



L'achat de matériel numérique ainsi que les formations permettent aux travailleurs en situation du handicap de développer leur autonomie professionnelle (gestion des planning, gestion des fiches techniques...), ce qui nous permet de mieux les accompagner vers l'inclusion sociale et professionnelle.



Onesphore Muhire,
Directeur du Domaine d'Auvilliers

Une action conjuguée autour de l'éducatif, du pédagogique et du soin pour des jeunes de cinq à vingt ans

Les enfants et les jeunes accueillis à l'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique de Nazareth (ITEP) présentent des troubles cognitifs et relationnels, de grosses difficultés de concentration et d'apprentissage.

Pendant parfois des années, le système scolaire les a considérés comme des perturbateurs alors que leurs troubles relèvent de processus handicapants.

À l'ITEP, ils alternent séances de soin, cours d'enseignement général et ateliers. Ils y restent entre un et cinq ans, le temps pour nos équipes de les aider à reprendre confiance en leurs capacités, à acquérir de nouveaux « savoir-être » et savoir-faire pour favoriser leur insertion scolaire et professionnelle.

LES FORMATIONS PROPOSÉES :



- Section d'éducation générale et professionnelle
- Passage du CFG (Certificat de Formation Générale)
- Dispositif PIX (anciennement C2I) : permet d'évaluer les compétences numériques des élèves
- Apprentissage préprofessionnel avec ateliers proposés à tous :

- | | |
|---|----------------------------------|
| - Réparation de cycles | - Cuisine |
| - Entretien d'espaces verts | - Aménagement |
| - Découverte des métiers du bâtiment | - Socio-esthétique |
| - Remise en état de matériels et d'outils électriques | - Formation aux premiers secours |

EN 2022, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

L'établissement a fait l'acquisition de nouveaux équipements extérieurs : un abri à vélos et le préau du collège.

Il a également pu financer un atelier d'expression artistique pour les élèves.



NOS PROJETS AVEC VOUS À NOS CÔTÉS

- Poursuite de l'atelier d'expression artistique dans le cadre de « Montpellier Capitale de la Culture 2028 ».
- Transformation de la cour de récréation en aire de jeux créative et éducative.
- Aménagement de la cour du collège avec des bacs, des tables, des fauteuils, dans le but de créer des espaces plus conviviaux.
- Remplacement du matériel de la salle informatique devenu obsolète.
- Achat de vélos électriques pour permettre aux Équipes de Suivi de Scolarisation de se déplacer dans la Zone à Faibles Émissions de Montpellier.
- Achat de tenues de travail pour les élèves qui participent aux ateliers préprofessionnels.



L'accueil des enfants en situation de handicap nécessite d'avoir une attention toute particulière à l'organisation de leur cadre de vie et aux équipements à leur disposition. Le cadre de vie doit être composé d'espaces chaleureux et bienveillants pour les sécuriser. Les équipements doivent être adaptés pour leur permettre de compenser leurs difficultés. Toutes ces attentions renforcent leur accès aux apprentissages et participent à une meilleure inclusion sociale et scolaire.



Patrick Mardille-Vidal,
Directeur de l'Institut Nazareth

Accompagner des enfants et des adolescents en situation de handicap psychologique à se construire en développant leurs capacités

La Villa Blanche Peyron - Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) à Nîmes – accueille des enfants souffrant de troubles du comportement qui perturbent, parfois gravement, leurs relations avec les autres et leur scolarité. Pourtant, ces jeunes ont les capacités intellectuelles nécessaires. Pour apprendre à vivre en collectivité, à développer leurs potentiels et acquérir des connaissances scolaires et préprofessionnelles, ils peuvent compter sur une équipe interdisciplinaire qui construit avec eux un projet personnalisé dans le but d'une réintégration scolaire ou pour suivre une formation professionnelle.

LES FORMATIONS PROPOSÉES :



- **Unité d'enseignement général, adaptée aux difficultés des jeunes**
- **Passage du CFG (Certificat de Formation Générale)**
- **Apprentissage préprofessionnel avec des ateliers proposés à tous :**
 - Jardins et espaces verts dans l'institution mais aussi chez des particuliers : coupe, entretien, plantation...
 - Entretien et maintenance des bâtiments
 - Restauration d'objets divers et création de meubles
 - Atelier cuisine (aide à la préparation des repas)
 - Aménagement intérieur et décoration (enduit, peinture,...)
 - Initiation aux métiers du bâtiment (atelier vélo, réparation de petit matériel, atelier plomberie, atelier électricité,...)
 - Médiation croc'mobile : aide à la préparation des repas, services et ventes à l'extérieur, travail sur la posture professionnelle.



EN 2022, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Acquisition de matériel pour faciliter l'apprentissage :

- Achats supplémentaires d'outils adaptés aux jeunes pour les boîtes métiers de l'atelier technique.
- Achat de livres pour la bibliothèque préprofessionnelle.
- Achat de matériels adaptés pour l'ouverture du croc'mobile (vitrine, four...).

Aménagement des locaux :

- Création de vestiaires afin que les jeunes puissent se changer avant de se rendre en atelier technique.
- Création d'un établi dans le but de travailler le bois.



NOS PROJETS AVEC VOUS À NOS CÔTÉS



- Poursuite des achats de matériels pour notre restaurant d'application : cafetière, emballages écocitoyens, auvent...
- Poursuite des achats et de l'entretien d'outils adaptés (tondeuse, composts...) aux jeunes accueillis au sein des ateliers techniques.
- Achat de matériel électroportatif.
- Mise en place d'un éco jardin pour travailler la valorisation, la sensibilisation à l'écologie et répondre à la mise en place des normes RSE.
- Finir d'étoffer la bibliothèque préprofessionnelle avec achat de livres, revues,...

“ Notre volonté, au-delà de l'étape de découverte de métiers et d'apprentissages techniques pour les jeunes du Dispositif, est de mettre en œuvre des expériences professionnelles inclusives et sociales.

Pour les jeunes, c'est aller vers les autres dans une perspective constructive et socialisante, c'est prendre place dans une dimension utile et positive dans le parcours de vie de chacun d'entre eux. ”

Laurence Lindauer,
Directrice de la Villa Blanche Peyron



**LA FORMATION EST LA CLÉ DE L'AVENIR,
NOUS EN SOMMES CONVAINCUS.**

**En choisissant de verser
votre taxe d'apprentissage
à la Fondation de l'Armée du Salut,
vous investissez sur l'avenir.**



La Fondation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères-Flavien - 75976 Paris cedex 20

© T. Voisin, S. Godefroy, V. Camu, E. Baudino, FADS, C. Simon.